



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'ADULTES RURAUX CATHOLIQUES

# VOIX DU MONDE RURAL

N° 78 2005/02

LE DROIT À LA TERRE ET À L'EAU  
POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Périodique trimestriel 2005/2 • Bureau dépôt 5330 Assesse • Imprimé à tarif réduit • P505253



# Paysans et ruraux :

## Droit à la terre et à l'eau

*Depuis mars 2005, nous sommes entrés officiellement dans la décennie internationale de l'eau, décidée par l'ONU : « L'eau, source de vie ». Bien que le droit à l'eau ne soit pas reconnu officiellement comme un « droit » au même titre que par exemple le droit à l'alimentation, nous savons tous que l'eau est indispensable à la vie, et aux activités humaines. Nous savons aussi que la question de l'accès à l'eau est liée à la question du droit à la terre, tant les deux éléments sont intimement imbriqués.*

*La souveraineté alimentaire est l'axe que la FIMARC développe pour réaliser le droit à l'alimentation pour tous les hommes et femmes de la planète, pour tous les peuples. Le droit à la terre et à l'eau sont deux réalités inséparables de ce droit à la souveraineté alimentaire, réalités développées dans ce dossier centré sur le droit à la terre et à l'eau.*

## LE DROIT A LA TERRE DENIE AUX PAYSANS

**L**e changement de régime en Afrique du Sud a soulevé un espoir fou chez les habitants Noirs du pays : retrouver enfin leurs terres ancestrales. Avant 1994, 60 000 fermiers Blancs détenaient 87 % des terres cultivables. Le projet était ambitieux : réaliser une véritable réforme agraire, en redistribuant 30 % des terres en 5 ans. En juin 2000, la réalité est amère pour les familles Noires : seulement 1 % des terres a été redistribuée ; en 8 ans, 1,2 % des terres occupées par l'agriculture commerciale ont été transférées. La situation d'injustice perdure.

Les Honduriens sont à la recherche de leurs terres perdues. Les lois agraires stipulent que les propriétés en friches peuvent être légalement occupées par les « sans terre » – il y en aurait 180 000 au Honduras sur 6 820 000 habitants. Une société transnationale de culture et d'exportation de bananes règne sur des milliers d'hectares, dont une bonne partie reste inutilisée. Les « sans terre » qui veulent les occuper se font chasser et parfois même assassiner.

Au Sénégal, l'agriculture familiale emploie 90 à 95 % des actifs du pays, contrôle plus de 90% des terres et assure 90 % de la production agricole nationale. Cette situation est menacée par les importations de produits venant surtout d'Europe.



*Famille paysanne au BURUNDI.*



## Inde : inégale répartition de l'eau

L'Inde connaît une forte croissance économique, et dans le même temps une très forte croissance du nombre de pauvres et des disparités entre les régions : 44, 2 % de la population vit avec moins de 1 \$ US par jour. L'une des causes réside dans la distribution inéquitable de la terre, alors que près de 70 % de la population dépend de la terre et de l'agriculture pour vivre. 53,7 % des Indiens sont privés de terre. Sur 50 ans, 30 millions de personnes ont été déplacées, par le fait de projets d'infrastructure ; 40 % des déplacés sont des populations « tribales », et 25 % des Dalits. Les petits agriculteurs et les agriculteurs marginaux exploitent 32,2 % de la surface cultivée, les grands et moyens agriculteurs exploitent 47 % de la surface cultivée.



*Paysan Dalit dans le Tamil Nadu, en INDE.*

En Inde, 91 des 600 districts sont victimes chaque année de la sécheresse, tandis que 40 millions d'hectares sont systématiquement inondés. D'où un vaste projet : relier entre eux 37 fleuves, par une série de canaux et de réservoirs, afin d'irriguer 34 millions d'hectares. Mais les conséquences, en aval de ces barrages, risquent d'être dramatiques, privant des agriculteurs du Bangladesh de l'eau nécessaire à leurs cultures.

## Des situations inégalitaires

La production agricole utilise 70 % de l'eau consommée dans le monde. En 1999, 42 % des terres arables en Asie étaient irriguées, 31 % en Afrique du Nord et Proche Orient, 14 % en Amérique Latine, 4 % en Afrique subsaharienne. La production de nourriture provient pour 80 % de terres irriguées au Pakistan, pour 70 % en Chine, pour plus de 50 % en Inde et en Indonésie.

Dans le monde, l'agriculture occupe 1,3 milliard d'actifs, dont 28 millions sont mécanisés, 300 000 utilisent la traction animale, tandis qu'un milliard pratique l'agriculture manuelle. Dans tous les continents se pose la question de l'accès à la terre. Plus d'un cinquième de la population mondiale vit dans la pauvreté. 75 % de ces pauvres – soit quelque 900 millions de personnes – vivent en milieu rural et la majorité d'entre eux tirent leur subsistance de la terre.

Pour sortir de la pauvreté, les agriculteurs réclament une indispensable réforme agraire. Le type d'agriculture industrielle, tournée vers l'exportation, accélère la concentration foncière, prive de terre les petites paysanneries, contraintes à l'exode ou réduites à cultiver des surfaces insuffisantes. La question foncière est au cœur des luttes contre la paupérisation et contre la faim.

« La réforme de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne vise d'abord à une adaptation de l'agriculture aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). La concentration des moyens de production favorise les exploitations qui poursuivent le modèle intensif, gros consommateur d'intrants et de pesticides, qui polluent et dégradent les sols, tout en produisant des aliments de qualité controversée » (Déclaration de la FIMARC en 2005 à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU).

*Questions proposées pour les mouvements et groupes :*

- *Quelle est la situation de la possession de la terre dans le pays ou la région ?*
- *Quels sont les obstacles pour la possession de la terre ?*
- *Quelle est la réalité de l'accès à l'eau potable pour les populations locales ?*